

DEC142287DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jérôme VITRE délégué régional de la circonscription Alpes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC140845DAJ portant délégation de signature à M. Jérôme VITRE, délégué régional Alpes ;

Vu le projet de *Memorandum Of Understanding* entre *Keio University*, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et le Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Jérôme VITRE, délégué régional pour la circonscription Alpes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le *Memorandum Of Understanding* entre *Keio University*, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et le Centre national de la recherche scientifique

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 septembre 2014

Alain Fuchs